



**MAIRIE**  
**69870 POULE -LES ECHARMEAUX**  
Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

### Conseil du 19 janvier 2018 à 20 h 30

**Présents** : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

**Absents** : BÉROUJON Jean-Baptiste, pouvoir à CHAMPALE Aymeric  
PETIT Isabelle, pouvoir à LABROSSE Bernadette

**Secrétaire de séance** : FLÈCHE Colette

**Approbation** du compte rendu du conseil du 01 décembre 2017 : à l'unanimité.

**Trois délibérations** ajoutées à l'ordre du jour : accord à l'unanimité.

#### **Délibérations** :

##### Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor

Une Indemnité de conseil est allouée chaque année aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des Etablissements publics locaux. Cette indemnité relève des dispositions de l'article 97 de la loi du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982. Ses conditions d'attribution sont précisées par l'arrêté du 16 décembre 1983. Le calcul s'effectue à partir de la moyenne des dépenses réalisées par la commune sur les 3 années précédentes.

L'indemnité calculée au titre de l'année 2017 est de 401,43 € brut (396,27 € brut en 2016).

Le conseil décide à **10 voix pour et 5 voix contre**, le versement de cette indemnité.

##### Avenant 2018 n°1 à la convention 2014/2017 (CNRACL)

Par délibération du 27/12/2013 la convention 2014/2017 signée par la commune avec le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon pour le contrôle ou la réalisation et le suivi des dossiers des agents affiliés à la caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) arrive à son terme. La convention de partenariat du cdg69 avec la caisse des dépôts, gestionnaire de la CNRACL expire, elle-aussi, au 1<sup>er</sup>/01/2018.

Une nouvelle convention sera proposée au cours du second semestre 2018 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans l'attente, durant la période transitoire, un avenant à cette convention est proposé.

Le conseil décide à **l'unanimité** d'autoriser Madame le Maire à signer cet avenant.

##### Dénomination des voies : suppression Chemin de la Chêna

Par délibération du 30 septembre 2016 et du 17 mars 2017 les voies de la commune ont été dénommées (109 voies). La voie dénommée **chemin de la Chêna** démarrant sur la commune de Claveisolles au lieu-dit « La Pointe du Jour » il est proposé de prendre aussi la dénomination **La Pointe du Jour** pour l'habitation sur Poule, le seul chemin d'accès se faisant à partir de Claveisolles et non de Poule. La voie « Chemin de la Chêna » sera donc supprimée.

Une seule maison sera numérotée sur la voie « La Pointe du Jour » en ce qui concerne la commune de Poule-Les Écharmeaux.

Le conseil accepte à **l'unanimité** cette modification.

##### Convention épicerie

Par délibération du 20 mai 2016 une convention a été établie entre la commune et Monsieur Philippe Cusset avec participation du bénéficiaire aux frais du local. Par lettre recommandée du 16 janvier 2018 Monsieur Cusset a résilié cette convention pour des raisons de santé qui l'obligent à suspendre son activité.

Le conseil **accepte à l'unanimité** cette résiliation et autorise Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Le conseil **autorise à l'unanimité** de dénoncer la convention au 16 janvier 2018 avec effet au 31 décembre 2017 pour cas de force majeure.

##### Modifications des statuts de la COR

La nouvelle rédaction de l'article 2 (compétences) des statuts de la COR est la suivante :

1. Compétences obligatoires : est rajoutée la compétence suivante

7° En matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement (territoire communautaire des bassins versants des rivières « Rhins », « Azergues », « Brévenne-Turdine » et des cours d'eau de ces bassins versants)

2. Compétences optionnelles : est complétée le contenu de cette compétence optionnelle

10° En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la COR est déjà compétente pour lutter contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores et pour le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

3. Compétences facultatives : est reformulée, comme suit, la compétence suivante

14° En matière d'aménagement de rivières et lutte contre les inondations (territoire communautaire des bassins versants des rivières « Rhins », « Azergues », « Brévenne-Turdine » et des cours d'eau de ces bassins versants).

Le conseil accepte **à l'unanimité** ces modifications.

### **Point sur les commissions :**

Cimetière : il faudra numéroter chaque concession, faire établir par un géomètre un nouveau plan avec sectorisation, avoir un plan plastifié pour l'entrée du cimetière du Bourg et fermer le cimetière.

Rétrocession de concessions et remboursement de la commune, part CCAS/commune pour chaque concession à définir au prochain conseil.

Nom des rues : il manque environ 30 plaques ; ce sont en partie celles qui sont sur le domaine du département et quelques autres (ex : rue du lavoir). Sur Géoportail, l'IGN a mis à jour l'ensemble des modifications.

Travaux bâtiments/commerces : réunion commission bâtiments et vie associative pour établir le devenir de l'ancienne mairie et voir pour la suite des travaux d'accessibilité. Une réunion avec Marie Tanguy est prévue le 14 février à 9h30 (commerces).

Culture : projet « Ça coule de source » Réunion du comité de pilotage le 31 janvier à 19h avec les six communes. Réunion le 29 janvier à 17h avec les écoles, le plasticien et le CCAB.

### **Informations et questions diverses :**

#### Sur la commune

- Déménagement de la mairie : semaine du 22 au 27 janvier.
- Assemblée générale de la Truite Poulonne le 21 janvier à 10 h.
- Sainte Barbe : le 17 février, invitation de tous les conseillers à la remise des médailles à 17 h suivie d'un vin d'honneur, invitation du maire au repas.

#### Informations COR

- Les ateliers numériques de la Cor débuteront le 29 janvier à la salle du conseil (nouvelle mairie). Ils sont complets avec une liste d'attente.
- Conférence des maires (34 communes) le 30 janvier à 19 h 30 à Lamure, salle pluraliste, tous les conseillers sont invités.
- Réunion d'information sur le projet photovoltaïque le 31 janvier à 19 h à Lamure, salle du mille-club.
- Mise à disposition de l'exposition **Vert horizon, la forêt des Monts du Beaujolais** par l'écomusée du Haut-Beaujolais.
- Permanences d'information Rénovation de l'habitat sur Lamure de janvier à juin 2018 (dates en mairie et site).
- Permanence urbanisme avec Gaylord Mercier à Lamure en mairie toujours le vendredi mais **de 8h30 à 12h**.

#### Et aussi

- Remerciements de VHB pour le soutien que les communes de l'ex CCHVA leur apportent.
- Courrier de demande de reconduction de l'aide financière pour l'association ADHA en 2018.
- Le groupe « patrimoine » a avancé dans les recherches et produit un premier document.

Prochain conseil : vendredi 23 février 2018 à 20h30